

SIMA-BENIN

Systeme d'Information sur le Marche Agricole du Benin

Note de conjoncture N° 003

LA SECURITE ALIMENTAIRE AU BENIN : PRODUCTION DOMESTIQUE 2003 ET PERSPECTIVES ALIMENTAIRES POUR 2004

SOMMAIRE

Le bilan céréalier ex-post 2002/2003	(p-3)
La pluviométrie en 2003	(p-3)
La production vivrière en 2003	(p-3)
- Les céréales	(p-3)
- Les racines et tubercules	(p-4)
- Les légumineuses	(p-4)
La production animale	(p-4)
La production halieutique	(p-4)
Le Bilan vivrier prévisionnel 2003 et les perspectives alimentaires 2004	(p-5)
- Bilan vivrier prévisionnel	(p-5)
- Les zones à forte production et à production vivrière moyenne	(p-5)
- Les zones à situation alimentaire préoccupante	(p-6)
Les mesures envisagées pour la gestion de la soudure 2004	(p-6)
Evolution du marché agricole	(p-6)
Situation agricole et alimentaire en Afrique de l'Ouest et dans la monde	(p-8)

SIMA-BENIN

Note de conjoncture N° 003

Président du Comité de publication :

Taïrou B. GNA

Directeur de publication :

Gaston C. DOSSOUHOU

Editeur en Chef : Dr. Evariste GOUNOU

Editeurs : Mouphtaou ABDOULAYE ,

Prosper MONDE, Théotime FIOSSI.

Conseillers : Dr. Bio Goura SOULE,

Joachim SAIZONOU

L'excès en toute chose est nuisible !

La campagne agricole 2003-2004 a été celle de tous les records ; record en pluviosité ayant engendré des sinistres consécutifs aux inondations qui n'ont épargné aucun département du pays. Le passif assez lourd va des milliers d'hectares de cultures dévastées à des pertes en vies humaines, amenant le gouvernement à prendre des mesures d'assistance à l'endroit des victimes.

En effet, l'Etat béninois à travers le Comité National pour la Protection Civile a mis à contribution 120 millions de francs pour servir à acquérir des vivres et autres produits de première nécessité au profit des victimes. A compter de l'exercice 2004 et pour gérer les urgences, une ligne de crédit « Fonds d'Urgence » a été mise à la disposition du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation. Tous

les services techniques de la Santé, des Travaux Publics, de l'encadrement technique agricole, des Affaires Sociales et de la Solidarité etc., ont été mobilisés pour les secours appropriés.

Le record en production, surtout céréalière, s'est observé non seulement dans les pays du Golfe de Guinée mais aussi au Sahel. Ce niveau de production record fait suite à celui non moins satisfaisant de la campagne précédente (2002-2003). Il en résulte un relatif confort alimentaire et un excédent commercialisable pour lequel il urge d'envisager des mesures hardies pour sa gestion. S'il est habituel de gérer les déficits par des mesures assez classiques liées à la fluidification des marchés nationaux et/ ou régionaux, la constitution des stocks nationaux de sécurité par les gouvernements etc., la gestion des surplus obéit à des mesures aussi bien conjoncturelles que structurelles.

A cet effet, l'information des acteurs de la sécurité alimentaire sur les résultats de la campagne agropastorale s'avère nécessaire pour des prises de décision. La réflexion sur notre système de production plus lié à la saison qu'aux marchés doit être approfondie. La création d'un environnement incitatif marqué par un partage des risques devrait favoriser le développement des industries de transformation pour valoriser le travail de la paysanne et du paysan. Nous devons apprendre à consommer local et limiter l'importation de produits subventionnés concurrentiels.

La production des racines et tubercules en forte progression au Bénin et dans les autres pays côtiers comme le Ghana inspire à une politique de transformation et de valorisation des sous produits comme l'amidon, l'alcool; politique sans laquelle on pourrait être confronté dans un avenir très proche à une crise fictive de production marquée par un effondrement des prix aux producteurs.

Dans la perspective d'une production plus accrue en qualité et en volume, il est nécessaire de bâtir des stratégies durables. Elles portent sur la maîtrise de l'eau, le stockage et la conservation des produits, la transformation agroalimentaire, la fluidité des échanges commerciaux à l'intérieur du Bénin et dans la sous – région.

Nous devons vendre le "label Bio" de notre production vivrière et consommer béninois.

Gaston DOSSOUHOU

LES RESULTATS DE LA PRODUCTION VIVRIERE EN 2003 ET

LES PERSPECTIVES ALIMENTAIRES POUR 2004 AU BENIN.

■ **Le Bilan céréalier ex-post 2002-2003**

La production céréalière brute au Bénin a été évaluée en 2002 à 1.049.491 tonnes, dépassant largement les prévisions faites au cours de l'évaluation à mi – parcours de la production vivrière (Note de conjoncture N°001, SIMA – Bénin, Mai 2003).

Cette production est respectivement en hausse de 149.792 tonnes par rapport à la production de l'année 2001 et de 190.873 tonnes par rapport à la moyenne des campagnes 1997 – 2001. En 2002, la production brute par habitant est de 160 kg, ce qui est supérieure à toutes celles enregistrées depuis au moins cinq ans (138 kg/tête).

En ce qui concerne le maïs, les besoins de collecte domestique en 2002 n'ont pas excédé 20.000 tonnes et ont couvert les demandes de l'ONASA, du PAM- Bénin et des fabriques locales de farines alimentaires. L'essentiel de ces stocks a été mobilisé dans quatre départements : le Plateau, les Collines, le Borgou et l'Alibori.

Malgré les efforts faits pour la mise en valeur des bas-fonds et les actions du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA), le déficit de production en riz (53.000 tonnes en moyenne) reste important. Les importations effectives notamment celles commerciales connaissent une certaine augmentation depuis 2000. Elles ont évolué de 72.000 tonnes en 2000 à 144.000 tonnes en 2002 et les prévisions pour 2004 s'estiment à 175.000 tonnes. Au titre de la soudure 2003, quelques 4.365 tonnes de riz japonais ont été commercialisées à un prix social.

■ **La pluviométrie en 2003**

La campagne 2003-2004 a été marquée par un démarrage précoce des pluies au Bénin. Leur installation a été effective en Avril et Mai respectivement dans la zone méridionale et le Septentrion. Les départements du Nord ont été les plus arrosés (1250-1413 mm), dépassant la moyenne calculée sur 30 ans et même par endroits la hauteur maximale calculée pour la chaîne de l'Atacora (1400 mm). Au sud, les départements du Littoral (1076 mm) et du Mono (934,5 mm) ont reçu les plus faibles niveaux de pluie. Toutefois, ces hauteurs sont de loin supérieures à celles enregistrées au cours de la campagne précédente dans les mêmes localités. Quelques poches de sécheresse ont été enregistrées en Mai au Sud entraînant un flétrissement des plants et en Juin au Nord-Est du pays, occasionnant des retards dans le semis des céréales.

Tableau : Cumul pluviométrique au 31 octobre

DEPARTEMENTS	Année 2001		Année 2002		Année 2003	
	mm	Nj	mm	Nj	mm	Nj
Atacora	946,82	47	960,45	65	1078,17	63
Donga	1.145,94	64	1180,12	63	1413,00	69
Atlantique	847,93	65	953,52	48	824,63	44
Littoral	736,03	46	1303,51	79	1075,93	58
Sud-Borgou	889,44	63	1218,52	78	1300,68	80
Nord-Borgou	1104,01	66	1197,81	77	1256,59	79
Sud-Alibori	1007,13	61	1080,81	69	1306,32	73
Nord-Alibori	813,41	50	916,28	56	901,02	47
Mono	774,60	54	901,80	56	934,50	54
Couffo	874,00	47	1015,20	62	1005,10	58
Ouémé	903,89	58	975,61	54	1066,20	59
Plateau	833,25	54	1008,96	58	1124,52	59
Zou	878,00	49	1031,30	61	1000,10	56
Collines	872,80	55	1189,70	63	1195,90	66

L'inter-saison a été bien marquée au Sud entre Juillet et Août. Il a été également enregistré une rupture brutale des pluies en Octobre dans le septentrion.

L'intensité des pluies en Juillet et en Septembre a occasionné des inondations qui ont mis en péril d'importantes superficies sous cultures, le cheptel, des habitations, des greniers, des infrastructures socio-communautaires et même des vies humaines. Ces précipitations ont toutefois eu une incidence positive sur les céréales, les racines et tubercules, mais négative sur les légumineuses. Elles ont, en son temps, amené le Gouvernement à porter des secours d'urgence aux populations sinistrées.

Malgré la sensible régression des superficies emblavées, la production vivrière en 2003 a égalé celle de 2002

■ **La production vivrière en 2003**

Les céréales

Le taux moyen d'accroissement des emblavures sous céréales est de - 4,47 % en 2003 contre 7,6% pour l'année 2002

C'est le résultat des réductions d'emblavures opérées dans l'Alibori, dans l'Ouémé, dans le Zou, dans les Collines. Cette situation contraste avec les performances enregistrées dans les départements de l'Atacora, de la Donga et du Couffo.

Le volume global de production est 1.039.729 tonnes, sensiblement égal à celui de l'année 2002 .

La production par tête d'habitant est passée de 160,38 kg en 2002 à 149,44 kg en 2003.

Les racines et tubercules

Les emblavures sous ce groupe de cultures ont régressé de 4,72% par rapport à l'année 2002. Toutefois, la bonne tenue du régime pluviométrique a favorisé de bons rendements qui ont permis une augmentation de 3,5% de la production par rapport à 2002. Cependant, la production par tête d'habitant est de 753,13 kg contre 773,65 kg en 2002.

Les légumineuses

Les légumineuses à grain ont globalement affiché une régression des emblavures de 4,73% par rapport à 2002 soit 4600 Ha de moins. La production de ce groupe de cultures s'élève à 222.344 tonnes, sensiblement égale à celle de 2002. La production par tête d'habitant est de 32 kg contre 34 kg en 2002.

Tableau : Superficies emblavées et productions
(Campagnes 2002-2003 et 2003-2004)

	CEREALES			TUBERCULES			LEGUMINEUSES		
	2002	2003	%	2002	2003	%	2002	2003	%
Superficie (Ha)	947796	905449	-4,47	443873	422908	-4,72	287169	273582	-4,73
Production (Tonnes)	1049491	1039729	-0,93	5062523	5232035	3,35	222691	222344	-0,16
Kg/hbt	160,38	149,44	-6,82	773,65	753,13	-2,65	34,03	32,01	-5,94

Source : CARDER

■ LA PRODUCTION ANIMALE

Globalement, des efforts appréciables sont faits dans le sous –secteur de l'élevage.

Les taux d'accroissement en terme d'effectif du cheptel n'ont pas montré une corrélation forte et positive avec les taux d'exploitation par espèce. Autrement dit, malgré que l'effectif n'a pas sensiblement augmenté dans la réalité, la production de viande des espèces comme la volaille, les porcins, les ovins, les caprins et les espèces bovines a connu un certain relèvement. Cette situation est liée probablement à un marché porteur qui trouve sa demande en hausse à la faveur du temps des fêtes et d'autres contingences.

La stabilité des prix des bovins signalée sur les marchés à bétail suivis par l'Observatoire de Commercialisation du Projet de Développement de l'Elevage Phase III se justifie par l'augmentation de l'offre.

La situation du cheptel est consignée dans le tableau N°1 présenté en annexe.

Les actions des différents projets d'élevage par rapport à l'amélioration de la santé animale, de l'appui au secteur privé en matière d'approvisionnement en produits carnés, les soins et les services

vétérinaires, ont permis le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur, même si certaines difficultés persistent encore.

La production de viande au niveau national s'élève à 33.122,58 tonnes (sans la prise en compte de la production de lapins, d'aulacodes et d'achatines dont les statistiques ne sont pas encore maîtrisées).

Tableau : Production de viande niveau national (2003)

ESPECES	Effectif (têtes d'animaux)	Taux d'exploitati on	Poids/ carcasse	Quantité de viande (t)
Bovines	1.689.012	12%	110 kg	22.294,958
Ovins/caprins	2.010.552	20%	15 kg	6.031,656
Porcins	297.018	20%	32 kg	1.900,915
Volailles	4.257.438	85%	0,8 kg	2.895,058
Total	-	-	-	33.122,587

Source : Estimation DE.

A la fin du mois d'octobre 2003, le Bénin a importé 67.903,516 tonnes de volailles congelées. En considérant que le Bénin produit par an environ 82.760.000 litres de lait de vache, 42,6 millions d'œufs dont la moitié est consommée, 200 tonnes de miel et de la viande de gibier on peut estimer la contribution du sous-secteur de l'Élevage à la satisfaction des besoins domestiques ainsi qu'il suit :

- environ 5,53 kg/hbt/ an de viandes produites
- environ 1 kg /hbt/an de viande de gibier
- environ 13 L de lait/hbt/an
- environ 0,2 kg/hbt/an d'œufs
- environ 0,03 kg/hbt/an de miel.

Dans ces conditions, le taux de couverture en protéines avoisine 67%.

■ LA PRODUCTION HALIEUTIQUE

Une forte pression est exercée sur les ressources halieutiques.

Sur tous les plans d'eau du Sud Bénin, on observe une utilisation généralisée de méthodes et d'engins de pêche prohibés. Les pêcheurs utilisent de plus en plus des filets à mailles très fines (inférieures à 10 mm) qui capturent les poissons en dessous de leur taille de première maturité sexuelle. En effet, plus de 90% des prises sont des poissons immatures.

La production halieutique totale est estimée annuellement à 40.000 tonnes dont 30.000 tonnes provenant de la pêche continentale et 10.000 tonnes de la pêche maritime.

Les importations commerciales évaluées à 11.000 tonnes complètent la production pour couvrir les besoins domestiques estimés à plus de 51.000 tonnes de poissons.

La fourniture per capita en produits halieutiques en 2002 est de 8,5 kg contre 9,8 kg en 1997. Ces chiffres sont de loin inférieurs à la consommation annuelle per capita des pays comme le Sénégal, le Congo et la Guinée Bissau qui sont à plus de 20 Kg.

Un bilan vivrier mitigé, pourtant accompagné de bonnes perspectives alimentaires

■ LE BILAN VIVRIER PREVISIONNEL 2003 ET LES PERSPECTIVES ALIMENTAIRES 2004

Bilan vivrier prévisionnel

La production domestique utile confrontée aux besoins de consommation pour une population en 2004 estimée à 6.947.093 habitants dégage les bilans ci-après:

- Le solde vivrier du maïs est de 139.017 tonnes en 2003 contre 151.342 tonnes en 2002. Il est de 85.971 tonnes en 2001 et de 77.685 tonnes en 2000.
- La production du sorgho-mil a connu une régression engendrant un bilan théorique de - 7.524 tonnes en 2003 contre une augmentation de 4.920 tonnes en 2002 et un déficit moyen de 16.584 tonnes les cinq dernières années.
- La faible maîtrise de l'eau justifie en partie les baisses de performances dans l'installation et la conduite de la culture du riz. Le déficit enregistré est de l'ordre de 55.000 tonnes.
- Les plantes à racines et tubercules dégagent de substantiels surplus (292.500 tonnes d'igname et 2.194.451 tonnes de manioc) pour lesquels il faut rechercher des débouchés.
- Le bilan arachidier est passé de 10.000 tonnes en 1999 à 23.600 tonnes en 2003. Le niébé par contre passe de -6.700 tonnes à -3.900 tonnes pour la même période avec une année exceptionnelle (2002) ayant enregistré un solde de 5.075 tonnes (tableau N° 2 en annexe).

Les zones à forte production et à production vivrière moyenne

La part de l'autoconsommation dans l'alimentation en zones rurales au Bénin est prépondérante. Il en découle que les zones à fortes potentialités agricoles, dotées naturellement ou par apport en facteurs de production, présentent les meilleures perspectives alimentaires et dégagent pour la plupart des excédents vivriers commercialisables. Ces zones se situent pour l'essentiel dans les dépressions de la Lama (Atlantique) et d'Issaba (Ouémé), dans la zone alluvionnaire, celle des terres noires de Tchi quand la distribution temporelle des pluies est bonne, dans le plateau Adja (Mono), dans certains secteurs cotonniers du septentrion et dans les Collines.

On peut citer par ordre de mérite :

♠ Pour le Maïs :

Les communes de Kétou, Adja-Ouèrè, Pobè avec des productions par localité au moins égale à 67.000 tonnes ; Sakété, Nikki, Bembéréké, Toffo, Kandi avec des productions non inférieures à 21.000 tonnes ; Banikoara, Zè, Kpomassè, Abomey – Calavi, Aplahoué, Kalalé, Kérou, Glazoué, Ouessè, Parakou, Ségbana, Savalou, Houéyogbé, Banté avec des productions d'au moins 10.000 tonnes par localité.

♠ Pour le Manioc :

Les communes de Ouinhi, Zè avec au moins 329.000 tonnes chacune ;

Kétou, Glazoué, Covè, Toffo avec au moins 200.000 tonnes par localité ;
Dassa – Zoumè, Sakété, Abomey, Kpomassè, Abomey – Calavi, Adja – Ouèrè, Djakotomey, Zogbodomey avec au moins 100.000 tonnes chacune;
Houéyogbé, Djidja, Tori – Bossito, Ouessè, Bassila, Allada, Tchaourou, Bohicon, Bembéréké, Ifangni, Dogbo, Lalo, Djougou, Bantè, N'Dali avec des productions comprises entre 94.866 tonnes et 43.156 tonnes.

▲ **Pour l'igname (en tonnes) :**

Tchaourou (174.748), Nikki (134.400), Bembéréké (134.344), Kalalé (117.857), N'Dali (112.332), Sinendé (111.483), Parakou (93.212), Savalou (81.750), Pèrèrè (77.986), Bantè (67.918), Kérou (62.843), Ouaké (59.136), Kétou (57.600), Ouessè (57.273), Copargo (54.375), Djidja (54.332), Bassila (52.230), Natitingou (51.688), Toucountouna (51.688), Pehunco (50.750), Glazoué (48.991), Ségbana (46.575, Kouandé (44.800).

▲ **Pour l'arachide : (en tonnes)**

Bohicon (15.309), Djidja (10.939), Kandi (10.241), Covè (8.917), Abomey (7.690), Zagnanado (7.050), Ouinhi (6.893), Agbangnizoun (6.626), Ségbana (6.276), Za-Kpota (6.020), Dassa-Zoumè (5.354), Bantè (5.77), Ouessè (4.241), Zogbodomey (4.167), Banikoara (4.095), Glazoué (3.923), Savalou (3.658), Savè (3.521), Djougou (3.171), Aplahoué (2.983), Djakotomey (2.960), Karimama (2.855), Ouaké (2.614), Malanville (2.600), Bembéréké (2.466), Copargo (2.428), Nikki (2.213), Klouékanmè (2.162), Parakou (2.125).

Les zones à situation alimentaire préoccupante

Certaines communes ou régions affichent un solde vivrier négatif et devraient faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit essentiellement :

- des zones urbaines et péri-urbaines à forte concentration humaine, structurellement déficitaires comme Abomey, Bohicon, Porto-Novo, Cotonou, Natitingou ;
- des localités à faible potentiel agricole telles que Sèmè-Kpodji, Ouidah, Grand-Popo, Karimama ;
- de certaines régions de l'Alibori comme Ségbana, Karimama qui, de façon classique sont confrontées aux problèmes de divagation des bêtes et des localités comme Copargo, Toucountouna, Natitingou dans l'Atacora marquées par le relief, les parcs et réserves cynégétiques limitant l'expansion de l'activité agricole ;
- des territoires dont les sols sont fortement dégradés en raison de l'exploitation intensive due aux fortes pressions foncières (Agbangnizou, Za-kpota, Zogbodomey) ou des zones potentiellement inondables dans le Mono (sols hydromorphes à argile gonflante) et le Littoral ;
- des communes à risques d'insécurité alimentaire en général qui, désormais doivent bénéficier d'un suivi plus rapproché.

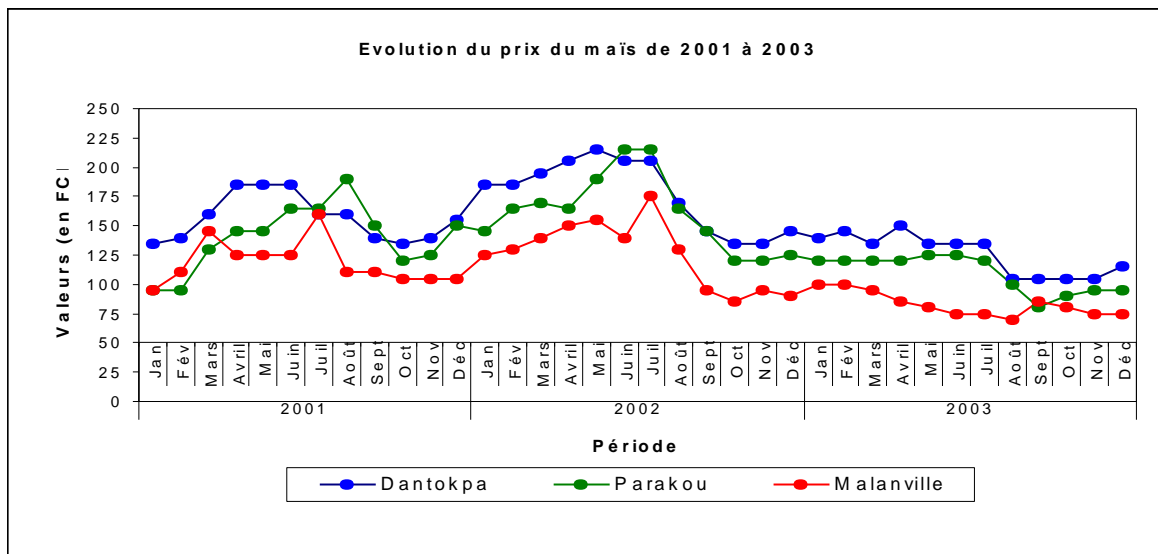
■ **LES MESURES ENVISAGEES POUR LA GESTION DE LA SOUDURE 2004**

- Une large dissémination des résultats de la production vivrière 2003 et les perspectives alimentaires pour 2004 est menée à travers le pays en utilisant divers canaux de communication ;
- L'ONASA envisage de constituer un stock tampon d'environ 500 tonnes de maïs et 10 tonnes de sorgho ; une partie du stock tampon sera déconcentrée à l'intérieur du pays;
- L'ONASA et la Centrale COOP ont au titre de l'année 2004, la charge de céder en fonction de l'évolution du marché à un prix social, quelques 5117 tonnes de riz don japonais;
- D'importants stocks commerciaux, des stocks paysans et des stocks de sécurité sont constitués à divers niveaux sur toute l'étendue du territoire et seront gérés au mieux ;

- Une intensification de l'agriculture péri-urbaine et du maraîchage en général dans les zones humides sinistrées assurera de meilleurs revenus pour les petits exploitants et constituera une solution alternative dans la couverture d'une partie des déficits vivriers signalés ;
- Tous les acteurs au niveau central comme au sein des collectivités à la base mettent désormais un accent particulier sur les différentes actions visant à corriger les causes structurelles de l'insécurité alimentaire dans le pays;
- Le PAM-Bénin met progressivement à la disposition de ses groupes cibles (cantines scolaires, orphelinat, centres de formation professionnelle, centres communaux de récupération et d'éducation nutritionnelle, foyers et auberges des jeunes filles) depuis janvier 2004 (pour cette année), 2.123 tonnes de maïs, 460 tonnes d'huiles végétales, 330 tonnes de poisson et 373 tonnes de pois jaune. Les localités concernées sont Cobly, Boukoumbé et Djougou dans l'Atacora -Donga ; Banikoara, Kandi, Kalalé et N'Dali dans le Borgou – Alibori ; Kétou, Dangbo, Misséréte, Adjarra dans l'Ouémé – Plateau ; Sô – Ava, Zê et Allada dans l'Atlantique ; Athiémè, Grand – Popo, dans le Mono ; Djidja, Bantè, Zagnanado et Covè dans le Zou.
- Le PDFM, le PDRT, l'ONASA, L'ADEx, les UDP, la CCIB, le CBCE, etc. mettent en commun leurs efforts pour accompagner les producteurs et les commerçants de produits vivriers dans la recherche de débouchés.
- Un renforcement des méthodes de conservation des produits vivriers tant en milieu paysan que chez les commerçants est prévu par l'encadrement technique à divers niveaux, compte tenu de la faible disponibilité des produits de conservation qui compromet le stockage de longue durée ;
- Une attention particulière devra être accordée aux populations des zones à risques et plus précisément les zones précédemment sinistrées des suites des inondations survenues en 2003 et les 33 communes à risques en général ;
- Un suivi régulier et correct de l'évolution du marché agricole notamment la situation des prix et des flux des produits vivriers sera fait.

■ EVOLUTION DU MARCHÉ AGRICOLE

La conjoncture alimentaire régionale a largement profité de la baisse généralisée des prix des produits agricoles, conséquence de l'abondance de la production dans tous les pays. Le Niger traditionnellement confronté à des difficultés alimentaires, a engrangé des excédents record de céréales. Dans tous les pays de la sous-région, l'annonce d'une production record a précipité un déstockage des réserves de sécurité constituées tant par les paysans que par des opérateurs économiques. Il en a résulté une baisse considérable des prix qui, si elle répond aux attentes des consommateurs, n'est pas bien appréciée par les producteurs qui voient leur revenu diminuer (LARES, 2003).

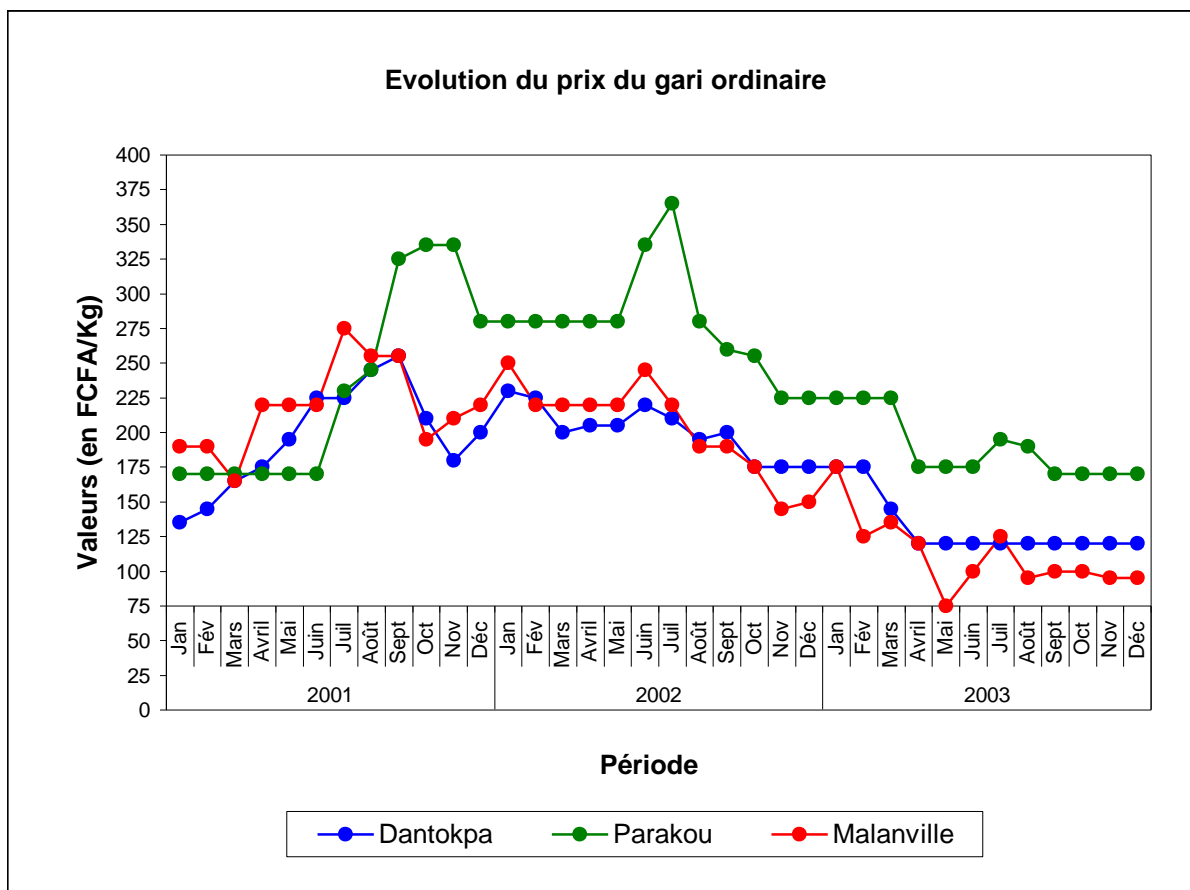


Le sac de 100 Kg d'oignon nigérien a connu une forte hausse de son prix passant à Cotonou de 41.000 à 48.250 FCFA.

Le prix au kilo de la tomate fraîche à Cotonou a varié de 500 à 300 FCFA.

Pendant que le prix de l'huile de palme a évolué de 500 à 550 FCFA/l, celui de l'huile d'arachide a progressé de 650 à 700 FCFA le litre.

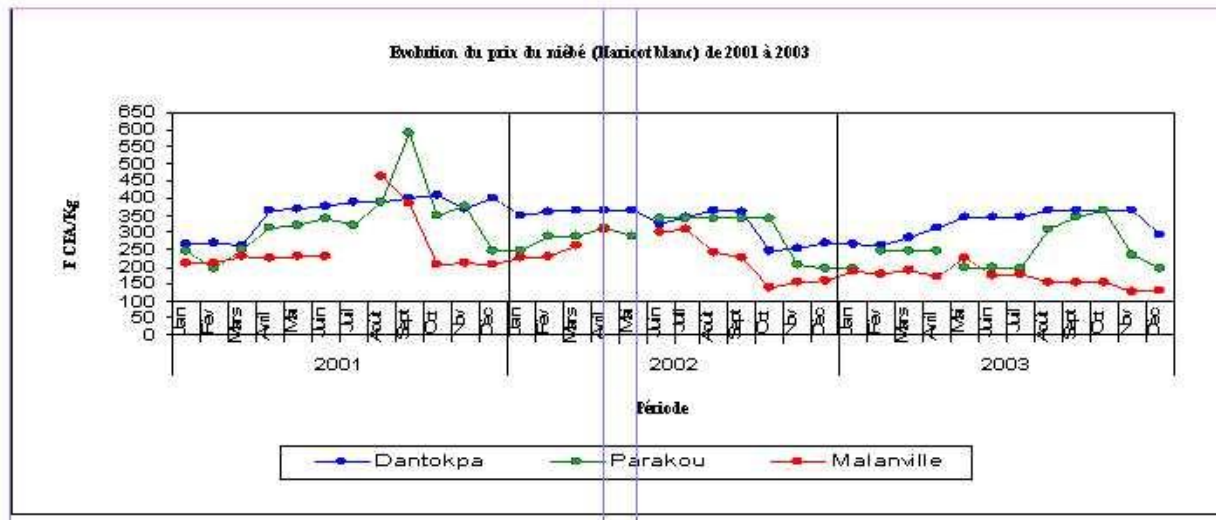
Les prix des engrais (NPK et urée) sont restés stables (9.750FCFA/sac de 50 Kg) à cause de la gestion administrative des intrants agricoles (LARES, 2003).



Au cours du troisième trimestre 2003, à Cotonou, le prix du sorgho rouge béninois a régressé de 33% passant de 15.000F à 10.000 FCFA le sac de 100 Kg.

Le prix du sac de 100 Kg de maïs béninois a chuté de 10% à Cotonou, variant de 10.500 à 9.000FCFA.

Au Bénin, l'évolution des prix des denrées de base entre 2001 et 2002 a connu assez de fluctuations sur les principaux marchés de consommation. Depuis juillet 2002 et durant toute l'année 2003, les prix ont sensiblement baissé et se sont maintenus stables durant plusieurs mois. Les marchés frontaliers ont par rapport à ceux de consommation bénéficié de leur position géographique à la faveur des échanges commerciaux et des bonnes récoltes qui ont influencé les bas prix pratiqués.



La tendance à la baisse observée depuis deux ans sur les céréales sera maintenue au cours de l'année 2004. La production domestique dans la plupart des pays de la CEDEAO et les importations massives de riz confortent la disponibilité alimentaire. La faible valorisation des produits dérivés des racines et tubercules ne favoriserait pas l'exploitation des opportunités qu'offre la production de ce groupe de cultures. Un effondrement du prix du gari est perceptible.

Le prix du niébé connaîtra une augmentation du fait d'une production domestique insuffisante. Il faut, tout de même, nuancer cette appréciation car l'effet de concentration des importations du Nigeria et du Niger sur nos marchés pourrait assurer un réel arbitrage du prix. La baisse soutenue des prix des produits vivriers sur tous les types de marchés au Bénin dénote d'une campagne agricole réussie en dépit des aléas climatiques qui, par endroits ont compromis les perspectives alimentaires de certaines localités. L'arbitrage entre les marchés du Nord-Bénin et ceux du Sud-Bénin devra certainement permettre de gérer les déficits vivriers observés ici et là. Les échanges intra – zones seront probablement moroses en raison de la situation de mévente qui caractérise tous les marchés.

Au regard de cette conjoncture favorable au consommateur, le marché des produits vivriers ne connaîtra certainement pas de tension sur les prix. Vu le niveau de l'offre alimentaire globalement bonne au plan national et sous réserve d'éventuelles situations imprévisibles, l'espoir que la période de soudure 2004 soit gérée au Bénin avec une certaine aisance est permis.

■ SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DANS LE MONDE

Sur le plan mondial, la FAO estime la production céréalière en 2003 à environ 1874 millions de tonnes, soit 38 millions de tonnes de plus que 2002.

Dans les pays côtiers, riverains du Golfe de Guinée, les prévisions de récolte 2003 sont mitigées. En Côte d'Ivoire et au Libéria, aux perturbations provoquées par les déplacements de population résultant des conflits sociaux, se sont ajoutées des pluies insuffisantes et irrégulières. Les précipitations sont en effet restées en général inférieures à la moyenne en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Dans ces deux derniers pays où la petite saison sèche d'août s'est installée plus tôt que d'habitude, une période prolongée de temps sec a perturbé le développement des cultures, notamment pendant la principale saison de cultures. En Sierra Leone, la baisse potentielle du rendement devrait être compensée par l'extension des superficies ensemencées, suite au retour des réfugiés et des

agriculteurs déplacés. Les conditions de croissance des cultures ont été favorables dans l'ensemble en Guinée, au Togo, au Bénin, au Nigeria et au Cameroun.

Le plan d'action régional présenté par le CILSS en décembre 2003 s'est appesanti sur les décisions à instruire et des actions à mener par les Etats et les Institutions sous régionales pour la gestion de la situation alimentaire en 2004 particulièrement la gestion des surplus céréaliers au Sahel, à savoir :

- le renforcement des dispositifs d'informations sur la sécurité alimentaire ;
- le suivi rapproché des prix et l'organisation d'une rencontre spéciale des SIM, Ministères du Commerce et de l'Agriculture et les Opérateurs économiques ;
- l'analyse de l'évolution des marchés et l'identification des marchés institutionnels afin d'absorber les surplus céréaliers ;
- l'organisation de concertation permanente des acteurs (CILSS, UEMOA, Donateurs, Commerçants, Organisations paysannes, ONG, etc.) ;
- la vérification de l'état des instruments de gestion, notamment les stocks nationaux de sécurité alimentaire ;
- les possibilités d'échange, de transferts et d'achats locaux et triangulaires.

En bref,



QUE RETENIR DE LA 5^e CONFERENCE REGIONALE SUR LES PERSPECTIVES AGRICOLES EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Les conférences régionales sur les perspectives agricoles de l'Afrique de l'ouest visent l'information des acteurs commerciaux sur les bilans vivriers, la mise en liaison des opérateurs économiques en vue d'une fluidification des échanges pour assurer dans l'espace CEDEAO et dans le temps une sécurité alimentaire des populations.

Le dernier sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du CILSS a vivement recommandé l'organisation de la 5^{ème} édition. Il a mandaté le CILSS pour assurer l'organisation matérielle de ses travaux en attendant la mise en place à cet effet d'un projet régional en élaboration sur financement de l'USAID.

Cette édition tenue à Bamako en février 2004 se déroule dans un contexte de productions céréalières excédentaires pour la plupart des pays de l'espace à l'exception du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, de la Mauritanie et du Tchad.

À l'instar des autres éditions, la présente s'est fixée pour objectif de contribuer à éviter les risques d'effondrement des prix aux producteurs, d'aider à la recherche de débouchés pour les produits agricoles et de lever certaines entraves à l'approvisionnement des zones déficitaires ; ceci à travers une mise en commun des efforts au niveau régional.

Les objectifs spécifiques poursuivis sont :

- discuter les perspectives et les potentialités des différentes filières agricoles au plan national et sous régional pour la présente campagne de commercialisation ;
- promouvoir les contacts commerciaux entre les opérateurs de la sous-région, en vue d'une augmentation des échanges régionaux de produits agricoles y compris ceux de l'élevage ;
- identifier les politiques éventuelles que les décideurs mettront en œuvre compte-tenu des contraintes macro-économiques et les évolutions possibles de marchés agricoles ;
- définir un cadre général d'échange d'information entre les réseaux des Systèmes d'Informations sur les Marchés et les réseaux d'opérateurs économiques.

Au cours des travaux, trois présentations ont permis aux différents acteurs de mieux s'imprégner du contexte.

L'exposé du CILSS a porté sur les résultats provisoires de la campagne agricole 2003-2004 (tableau N° 3 en annexe) et a fait ressortir :

- une abondante pluviométrie dans la sous région ;
- une hausse de la production par rapport à l'année dernière dans la plupart des pays ;
- une production mondiale de 1.874 millions de tonnes, soit 38 millions de plus que 2002 ;
- un équilibre relatif entre l'offre et la demande de céréales ;
- un commerce de riz en 2004 en baisse par rapport à 2003.

L'exposé du LARES relatif à la dynamique des échanges autour du Nigeria a mis en relief le poids prépondérant du Nigeria dans le sous espace et les disparités de politiques économiques. L'étude a permis de tirer les trois grands enseignements suivants :

- des échanges mal pris en compte par les statistiques officielles (cas du Bénin)
une compétitivité mitigée des produits nigériens
- des opportunités énormes pour certains produits.

Après présentation des bilans vivriers et des perspectives alimentaires pour 2004 dans les pays de la CEDEAO, les mesures gouvernementales conjoncturelles préconisées à l'issue de l'exposé du Réseau des Systèmes d'Informations sur les Marchés s'articule autour des points suivants:

- reconstitution des stocks nationaux régulateurs et/ou de sécurité
- constitution de stocks décentralisés et de banques de céréales
- appui à l'agriculture péri-urbaine (cultures maraîchères)
- encouragement à la consommation de la production locale (10% import riz au Niger)
- distributions alimentaires gratuites (Sénégal, Mauritanie)
- intensification de la lutte acridienne et de la protection phytosanitaire
- ventes à des prix sociaux
- reconstitution du capital semencier et appui à la production (Côte d'Ivoire et Tchad)
- renforcement des capacités de stockage, de conservation et mise en marché par le secteur privé
- politique d'approvisionnement en intrants de base
- renforcement du système de micro-finance
- levée des suspensions d'exportation (Mali, Tchad, Burkina Faso)
- paiement à bonne date des cultures de rente aux producteurs pour mieux gérer les stocks céréaliers
- information de masse
- désenclavement des bassins de production et des zones à risques (Niger, Burkina Faso)

Les échanges qui ont suivi ces présentations ont permis aux différents acteurs d'apporter leurs contributions à la clarification des débats sur les disponibilités et les opportunités d'échange.

Le constat sur l'existence d'importants excédents vivriers a amené à approfondir la réflexion sur la problématique de leur gestion.

Il en ressort des mesures et recommandations qui, prises en compte par les différentes cibles, éviteraient l'effondrement du prix au producteur et favoriseraient la fluidité des échanges, une sécurité alimentaire durable.

Source : *Compte rendu de Mission conjointe ONASA/LARES/Opérateurs économiques du secteur du commerce des produits vivriers à Bamako ; Février 2004*

TABLEAU N° 1 : Effectif du cheptel au niveau national 2003

ESPECES	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Aulacodes	Lapins	Escagots	Volailles
Effectifs(têtes)	1.689.012	677.658	1.332.894	297.018	12.468	17.463	15.614	4.257.438

Bilan Vivrier en tonnes

TABLEAU N° 2 : Bilan vivrier national en Hypothèse moyenne de consommation sur 5 ans (tonnes)

PRODUITS	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004
MAÏS	122.677	77.685	82.644	151.342	139.017
MIL/SORGO	-30.514	-21.193	-23.647	4.920	-7.524
RIZ	-60.363	-63.566	-55.515	-53.144	-55.922
IGNAME	447.044	485.883	433.834	648.056	292.503
MANIOC	964.098	1.420.696	1.737.891	2.128.820	2.194.451
NIEBE	-6.697	-8.222	-6.200	5.075	-3.911
ARACHIDE	10.158	10.744	14.344	20.173	23.618

TABLEAU N° 3: Résultats de la campagne agricole 2003/2004 dans quelques pays du sous-espace CEDEAO
Bilan Vivrier en tonnes

PRODUITS / PAYS	BENIN	BURKINA	C. IVOIRE	GHANA	MALI	NIGER
A - CEREALES						
CEREALES SECHES	131.493	1.037.200	69.217	187.000	76.600	426.200
RIZ	-55.922	-195.300	-514.937	-145.000	61.600	-162.400
BLE	-	-62.300	-	-	-54.800	-67.800
TOTAL	75.571	779.600	-445.720	42.000	83.400	196.000
Importations Commerciales						
RIZ	80.000	185.600	600.000	175.000	62.000	135.000
BLE	11.600	60.700	-	-	63.000	75.000
Céréales sèches	-	100	-	-	-	50.000
Aides alimentaires						
Riz	5.500	11.700	-	-	4.000	8.000
Blé	-	4.800	-	47.360	-	-
Céréales sèches	-	10.600	-	-	6.000	-
Billans	172.671	1.053.100	154.280	264.360	218.400	464.000
B - RACINES et TUBERCULES						
IGNAME	292.509	-	530.000	2.300.000	-	-
MANIOC FRAIS	2.194.451	-	650.000	3.870.000	-	-
TOTAL	2.486.960	-	1.180.000	-	-	-
C - LEGUMINEUSES/OLEAG.						
ARACHIDE	23.618	-	-	52.000	-	-
NIEBE	-3.911	-	-	100.000	-	-